Note de synthèse du projet de politique du Scoutisme Mondial
Le bénévolat adulte

1. Introduction

Le Scoutisme Mondial met Politique mondiale du bénévolat adulte à jour afin d'améliorer la qualité, la pertinence et l'impact de l'éducation scoute dispensée par les Organisations Scoutes Nationales (OSN). Après avoir consulté des représentants d'OSN des cinq régions scoutes, des consultants de l'OMMS et des experts bénévoles, une version initiale du document a été créée. Celle-ci a ensuite été affinée grâce à un examen croisé des différentes politiques, aboutissant à la première version.

Cette note de synthèse présente les principales orientations proposées pour la politique révisée et guide les OSN, les équipes nationales et les parties prenantes concernées dans le processus d'examen et de formulation de commentaires.

Il vise à aider les lecteurs à :

- Comprendre les principales orientations proposées pour la politique et leurs potentielles implications pour les OSN.
- Examiner la première version de la politique et évaluer sa pertinence, sa clarté et son applicabilité.
- Impliquer les parties prenantes nationales concernées aux discussions sur les changements proposés.
- Formuler des commentaires à l'aide du formulaire de consultation ou en commentant directement le projet de politique.

Les orientations proposées ne sont pas encore définitives et peuvent évoluer en fonction des commentaires reçus au cours du processus de consultation.

2. Principales orientations de la politique

La politique révisée propose neuf grandes orientations que les OSN sont invitées à maintenir, renforcer, améliorer ou développer dans le cadre de l'amélioration et de la mise en œuvre de la politique au niveau national. Les orientations qui représentent des changements importants ou qui font l'objet d'une attention spéciale par rapport à la politique actuelle sont identifiées comme « **Nouveau** » ou « **Renforcé** ».

1. Les OSN devraient créer une **expérience adulte positive** dans laquelle les adultes sont accueillis, respectés, aidés, reconnus, impliqués et capables de contribuer de manière significative, en se basant sur des attentes mutuelles claires. (***NOUVEAU***)

2.	Les OSN devraient offrir un parcours adulte flexible et inclusif, contenant des opportunités qui répondent aux motivations, aux compétences, aux disponibilités, aux origines et aux circonstances de vie des adultes. Ce parcours devrait permettre aux adultes de s'inscrire, de changer de rôle, d'ajuster leur engagement, de pouvoir faire une pause, une transition, un retour, voire de maintenir le lien tout au long de leur vie***. (Nouveau)***
3.	Les OSN devraient proposer un processus d'entrée permettant d'attirer, recruter, sélectionner, intégrer et nommer des adultes par des approches équitables, transparentes, inclusives, fondées sur les valeurs et guidées par la protection, ainsi qu'un soutien, des attentes, des compétences et des rôles clairs. ***(Renforcé)***
4.	Les OSN devraient offrir des formations accessibles, flexibles, inclusives et basées sur les compétences prenant en compte les acquis, permettant la formation continue et préparant les adultes pour leurs rôles actuels et futurs. ***(Nouveau)***
5.	Les OSN devraient s'assurer que les adultes sont protégés au sein d'environnements inclusifs qui promeuvent le bien-être, l'implication durable, et l'équilibre avec les autres éléments de la vie ***(Nouveau)***
6.	Les OSN devraient permettre une implication continue et les contributions d'adultes après la fin de service, améliorant ainsi le transfert de connaissances, la passation, le retour, et différentes manières de s'impliquer à long terme. ***(Nouveau)***
7.	Les OSN devraient maintenir les pratiques qui proposent aux adultes du feedback, du développement et de la reconnaissance pour leurs contributions (notamment les compétences acquises, l'évolution, les réussites, et l'impact lors du parcours adulte). ***(Renforcé)***
8.	Les OSN devraient maintenir un système de gestion des bénévoles contenant toutes les phases du parcours adulte, et qui encourage l'évolution des adultes.
9.	Les OSN devraient intégrer la gestion des adultes dans la stratégie, la gouvernance, ses responsabilités, l'amélioration continue et l'allocation des ressources, en se servant de la planification des capacités, de la continuité des autorités, le leadership intergénérationnel, les partenariats, la transformation numériques, et les données. ***(Nouveau)***

3. Ce que ces orientations signifient pour les OSN

Les directives proposées soulignent la responsabilité de chaque OSN d'adopter une gestion des bénévoles adultes pertinente, cohérente et de qualité. Elles définissent des attentes communes tout en laissant aux OSN la flexibilité nécessaire pour l'adapter à leurs réalités.

Une fois la politique approuvée, les OSN devront concrétiser ces orientations via :

- **L'alignement des politiques :** examiner et mettre à jour les politiques nationales sur le bénévolat adulte, les cadres et les pratiques pour qu'elles s'alignent sur la Politique mondiale du bénévolat adulte, en prenant en compte les contextes locaux. Par exemple, *potentiellement adapter le système de gestion de bénévoles adultes pour proposer un environnement davantage inclusif et efficace*.

- **La capacité organisationnelle** : établir ou améliorer les structures, le personnel, les compétences, la coordination, et les systèmes d'aide nécessaires pour gérer le système de gestion des bénévoles adultes.
- **La capacité organisationnelle** : établir ou améliorer les structures, le personnel, les compétences, la coordination, et les systèmes d'aide nécessaires pour gérer le système de gestion des bénévoles adultes.
- **Le suivi et l'amélioration** : établir ou améliorer les manières de superviser, évaluer, et réviser la Politique du bénévolat adulte. Utiliser des preuves ainsi que les avis des jeunes et des bénévoles pour continuer à l'améliorer. Ces orientations se basent sur les forces de votre organisation. Identifiez ce qui doit être maintenu, amélioré ou développé.

4. Comment participer à la révision de la politique

Les OSN, les équipes nationales et toutes les parties prenantes concernées sont invitées à examiner la première version de la Politique mondiale du bénévolat adulte et à contribuer à son développement.
Étape 1 : Lire le projet de politique - Lisez la première version de la Politique mondiale du bénévolat adulte. Accordez une attention particulière aux orientations proposées, à leurs explications dans le document et aux attentes envers les OSN.

[Lire la politique mondiale du bénévolat adulte - Première version]

Étape 2 : Réfléchir aux orientations proposées - Lors de l'examen cette version, prenez en compte les éléments suivants :

- **Pertinence :** les orientations proposées répondent-elles aux besoins des jeunes et aux réalités du Scoutisme dans votre pays ?
- **Clarté :** les orientations, les attentes et les concepts de la politique sont-ils clairs et faciles à comprendre ?
- **Applicabilité :** les orientations proposées peuvent-elles être adaptées et mises en œuvre dans votre contexte national ?
- **Lacunes et défis :** certains éléments sont-ils manquants, peu clairs ou difficiles à appliquer ? Quels conseils ou soutiens supplémentaires pourraient être nécessaires ?
- **Éléments à maintenir ou à renforcer :** quels éléments devraient être conservés, améliorés ou davantage développés ?

Étape 3 : Organiser une discussion avec les parties prenantes - Les équipes nationales sont encouragées à organiser une séance de discussion afin d'examiner collectivement la politique proposée et de préparer des commentaires consolidés. Dans la mesure du possible, associez les parties prenantes concernées, notamment les équipes du Programme des jeunes, les représentants des jeunes, les équipes Adultes dans le Scoutisme, les bénévoles adultes ainsi que les autres équipes ou groupes nationaux impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du bénévolat adulte.

Au cours de cette discussion, examinez les orientations proposées, identifiez les points de consensus ou de préoccupation et rassemblez les principales recommandations de votre OSN. L'objectif est de présenter une perspective nationale collective reflétant les différentes expériences et réalités au sein de votre organisation.

Étape 4 : Transmettre vos commentaires - Il existe deux façons de contribuer au processus de consultation :

Option A. Envoyer des commentaires au moyen du formulaire de consultation	Option B. Commenter directement la première version de la politique
Les équipes nationales sont encouragées à soumettre des commentaires consolidés à l'issue de leur séance de discussion. Les autres parties prenantes impliquées peuvent également utiliser le formulaire pour transmettre leurs commentaires à titre individuel. **[Accéder au formulaire de consultation sur politique]**	Cette option est particulièrement utile pour proposer des modifications à des sections précises, demander des clarifications ou identifier des formulations qui pourraient être améliorées. **[Accéder à la première version pour ajouter des commentaires directement]**

5. Votre contribution est importante

Vos commentaires contribueront à garantir que la Politique mondiale du bénévolat adulte révisée est claire, pertinente, pratique et applicable dans différents contextes nationaux.

À ce stade, l'objectif n'est pas d'évaluer dans quelle mesure les OSN mettent en œuvre les orientations proposées, mais de déterminer si la politique fournit des orientations et définit des attentes appropriées pour l'avenir.

En examinant le projet de politique, en participant aux discussions nationales et en partageant vos recommandations, vous pouvez renforcer la qualité et la pertinence de l'éducation scoute dans le monde entier.

Date limite de soumission des commentaires : 11 janvier 2027.